

LE TOUQUET

44^{èmes} SESSIONS NATIONALES
D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT



PROGRAMME
DOSSIER D'INSCRIPTION
24 AU 26 MAI 2023
Palais des Congrès

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse,
Transplantation et Néphrologie

Tél. 02 35 59 87 52 - contact@afidtn.com - www.afidtn.com

Bienvenue au Touquet

Pour les 44^{èmes} Sessions Nationales de l'AFIDTN !

La Côte d'Opale saura vous séduire par ses paysages magnifiques et son goût prononcé pour la gastronomie.

Faites confiance à notre Comité Local d'Organisation : Le Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer, Santelys, l'ADH, le CHU d'Amiens, pour vous guider lors de ces trois journées.

Les équipes médicales et paramédicales des Hauts de France, toutes impliquées dans la prise en charge des patients insuffisants rénaux, en privilégiant toujours leur bien-être, se sont mobilisées pour vous recevoir.

Lors de ces Sessions nous aurons le plaisir de partager avec vous sur un sujet d'actualité au sein de nos centres, l'Activité Physique Adaptée (APA) et d'échanger avec tous les participants sur d'autres sujets afin d'améliorer ensemble la qualité des soins.

Aujourd'hui nous sommes fières de pouvoir valoriser et faire honneur à la profession infirmière.

Les Hauts de France sont ravis de vous accueillir avec toute leur convivialité ; nous vous souhaitons de très bonnes sessions !

Elodie Malfoy,
Responsable du Comité Local d'Organisation,
Infirmière Néphrologie/Dialyse
Elise Vernet, Cadre Service de Néphrologie
Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer

Sommaire

Plan d'accès / Parkings	4
Transports	5
Informations	6
Programme	8
Documents à retourner	
■ Bulletin d'inscription	19
■ Ateliers / Sessions Éducatives	21
■ Déjeuners	22

Ils ont participé à la réussite de ces sessions

- Les Responsables du Comité Local d'Organisation
- Le Docteur Bataille, Président d'Honneur des Sessions
- Le Conseil Scientifique et de Perfectionnement de l'AFIDTN
- L'équipe administrative de l'AFIDTN
- Les Exposants et Partenaires de l'AFIDTN
- La Ville et le Palais des Congrès du Touquet

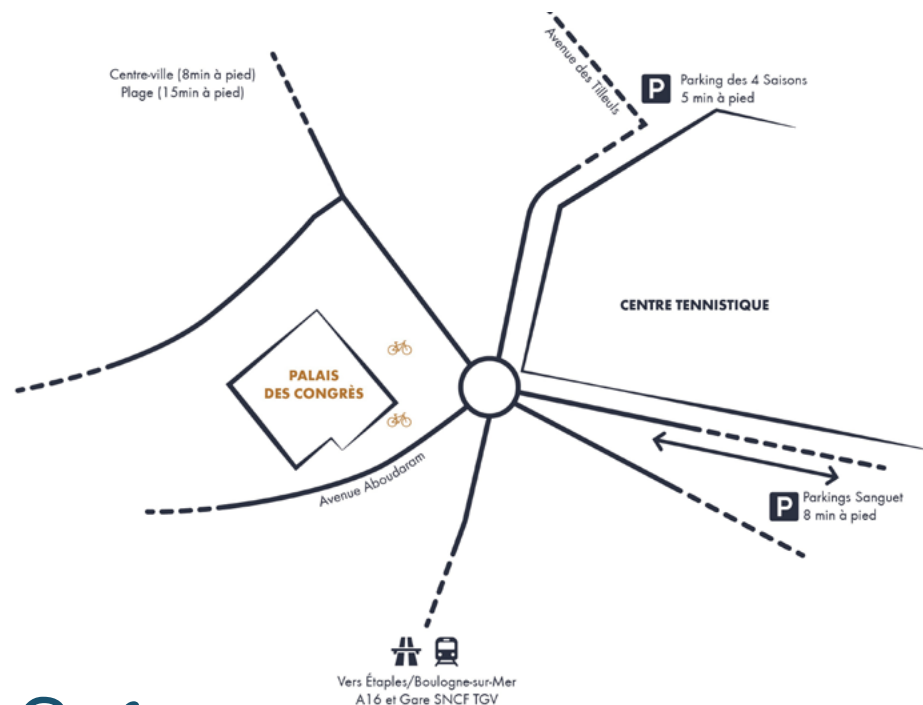


Plan d'accès

Pl. de l'Hermitage

62520 Le Touquet-Paris-Plage

Coordonnées GPS
Latitude : 50,519394
Longitude : 1,594047



Parkings

STATIONNEMENT GRATUIT

- Zone blanche
- Parking Palais des Congrès - 4 saisons - 253 places - Avenue de l'Hippodrome
- Parking du Parc Equestre - 270 places - Avenue de la Dune aux Loup
- Parking Sanguet - 68 places - Avenue Sanguet

Retrouvez sur notre site internet le plan de stationnement à télécharger.



Transports



VOITURE

Paris (258 km) - Amiens (108 km)

De Paris : Autoroute A 16 Paris direction Berck / Boulogne / Calais.
Sortie n°26 Etaples / Le Touquet puis N39 jusqu'au Touquet.



TRAIN

GARE D'ETAPLES/LE TOUQUET (6 km du Palais des Congrès)

Liaisons quotidiennes en provenance de Lille, Arras et Paris,
par TGV, train Corail et TER

Réservation sur le site www.sncf-connect.com



AVION

Aéroports à proximité du Touquet-Paris-Plage : Paris et Lille

AIRFRANCE  

Global Meetings & Events

Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales ainsi que des conditions de vente et d'après-vente préférentielles sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Code identifiant : 39472AF

Valable au transport du : du 17 mai au 2 juin 2023

Aéroport : Paris

Retrouvez le lien de réservation sur notre site internet : www.afidtn.com



BUS

Ligne 1A : Gare d'Etaples-sur-Mer > Berck-sur-Mer – Arrêts au Touquet : Square Robert Lassus ou Av. de l'hippodrome - Ticket unitaire : 1€

Navette : Gare d'Etaples-sur-Mer / Palais des Congrès du Touquet

Un service de 4 navettes gratuites sera mis en place.

Retrouvez sur notre site internet les horaires des bus, navettes et trains à télécharger.



TAXIS

Nous vous conseillons de contacter d'avance votre taxi.

Retrouvez sur notre site internet la liste des taxis disponibles.



Informations



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous en renvoyant les documents suivants :

■ **Le bulletin d'inscription avant le 25 avril 2023** pour bénéficier du tarif préférentiel.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 23 mai 2023.

■ **Le coupon Déjeuners** accompagné du règlement **avant le 25 avril 2023** (réservation sous réserve de places disponibles).

■ **Le bulletin** de participation aux **Ateliers et Sessions Éducatives** (inscription sous réserve de places disponibles).

Par courriel : contact@afidtn.com

Par courrier : AFIDTN – Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL

Par fax : 02 35 59 86 25

Inscription en ligne sur le site www.afidtn.com

Dès réception de votre inscription, vous recevrez, par courriel, la convention ou le contrat de formation. Une convocation avec le récapitulatif de vos réservations (déjeuners, ateliers et sessions éducatives) sera envoyée 15 jours avant le début des sessions.

Dans un souci d'organisation, au cas où vous ne souhaiteriez pas réserver de déjeuners et/ou Ateliers et/ou Sessions Éducatives, nous vous remercions de nous le spécifier en renvoyant les bulletins correspondants.

DÉJEUNERS

Nous ne pourrions honorer de ventes de déjeuners sur place. Toute réservation devra être faite **avant le 25 avril** accompagnée du règlement.

Le déjeuner est au prix de 15€ TTC pour toute personne ayant acquitté les droits d'inscription, 25€ TTC pour toute autre réservation.

Le nombre de places, étant limité, nous vous conseillons de réserver rapidement vos déjeuners. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

HÉBERGEMENT

Où séjourner au Touquet ? Retrouvez tous les hébergements sur le site de l'Office de tourisme www.letouquet.com.

Vous pouvez également consulter les plateformes de réservation en ligne (Abitel, Airbnb, Booking, etc.).

ATTENTION ! Nous vous conseillons de réserver rapidement votre hébergement, Le Touquet est une destination appréciée et très demandée à cette période.

ENREGISTREMENT

L'accueil des participants et la distribution des documents se feront à partir du mercredi 24 mai 2023 à 07h45, au Palais des congrès – Hall d'accueil Maurice Ravel - niveau 0.

BADGES / SÉCURITÉ

Pour des mesures de sécurité, le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Palais des Congrès. Des contrôles visuels des sacs et bagages pourront être pratiqués par les agents de sécurité. Toute perte de badge devra être signalée immédiatement au commissariat général, Hall d'accueil Maurice Ravel. Nous vous rappelons que le badge est strictement personnel et ne pourra être ni prêté, ni donné.

Adoptez l'éco attitude, des boîtes de récupération des badges seront à votre disposition près des portes de sortie à la fin des sessions.

ÉMARGEMENT

Pour répondre à l'obligation de la Formation Continue, la feuille d'émargement devra être signée, par chaque participant, chaque demi-journée (matin/après-midi) dans le Hall d'accueil Maurice Ravel - Niveau 0.

CERTIFICAT DE RÉALISATION - ÉVALUATION

Un certificat de réalisation d'une action de formation sera remis aux participants à la fin des sessions le vendredi 26 mai 2023.

Pour tout départ anticipé, l'heure de départ sera précisée sur l'exemplaire remis aux employeurs et/ou signataires de la convention (selon la législation en vigueur).

Le questionnaire d'évaluation qui se trouvera dans les pochettes, est à remplir et à remettre aux banques d'accueil avant votre départ.

UNE QUESTION ?

Contactez-nous !

Tél : 02 35 59 87 52

contact@afidtn.com

www.afidtn.com



Mercredi 24 mai 2023

À partir de 07h45 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS

📍 HALL D'ACCUEIL MAURICE RAVEL - NIVEAU 0

📍 AUDITORIUM MAURICE RAVEL - NIVEAU 0

■ 08H30 - 09H00 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS

Sous la présidence de :

- Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN, ROUEN
- Professeur Luc FRIMAT, Président de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation, Chef du service de Néphrologie du CHRU de NANCY
- Docteur Pierre BATAILLE, Président d'Honneur des Sessions Nationales 2023, CH de BOULOGNE-SUR-MER
- André-Gwenaël PORS, Directeur Général du CH de BOULOGNE-SUR-MER
- Véronique AGNES, Directrice des Soins du CH de BOULOGNE-SUR-MER
- Elodie MALFOY et Sabine POUCHELLE, Responsables CLO, Infirmières Néphrologie/Dialyse, CH de BOULOGNE-SUR-MER

■ 09H00 - 09H15 REMISE DES PRIX AFIDTN AUX 3 MEILLEURS RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN

1^{er} Prix

Claire BOUTIN & Juliette MURE, Infirmières, Hémodialyse, ARTIC 42, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

Un bâtiment passif ? Soyons actifs

► Présentation mercredi 24 mai à 11h15

2^{ème} Prix

Julie RODRIGUE, IPA post-transplantation rénale, Néphrologie/Transplantation, CHU Henri Mondor, CRÉTEIL

Prise en charge du diabète post transplantation

► Présentation jeudi 25 mai à 9h15

3^{ème} Prix

Delphine POLARD, Mathilde BOUSSES & Charline PROUST, Infirmières, Hémodialyse chronique, CHRU Bretonneau, TOURS

Protocole de coopération : consultation, décision et prescription de vaccination pour les usagers par un infirmier en lieu et place d'un médecin

► Présentation jeudi 25 mai à 11h10

■ 09H15 - 10H00 PRISE EN CHARGE DU PRURIT CHEZ LES DIALYSÉS

Modérateurs : Sonia GUILLOUËT, Caen - Joëlle MARIN, Marseille

09h15 Prise en charge du prurit chez les patients IRC dialysés : Résultats d'une enquête nationale auprès des néphrologues inscrits à la SFNDT

Docteur Pierre BATAILLE, Néphrologue, Président d'Honneur des Sessions Nationales, CH de BOULOGNE-SUR-MER

09h30 Prurit et dialyse, résultat de l'étude observationnelle PRURIPREVA

Alice LEFRANC, Infirmière, Service d'hémodialyse, CH de BOULOGNE-SUR-MER

09h45 - 10h00 Séance de questions / réponses



■ 10H00 - 10H30 PAUSE - INAUGURATION DE L'EXPOSITION

📍 SALLE MOLIERE - NIVEAU 0

■ 10H00 - 11H00 ATELIER ABORD VASCULAIRE

Modérateur : Didier BORNICHE, Rouen

EXAMEN CLINIQUE D'UNE FISTULE ARTÉRIOVEINEUSE
UTILISATION DE L'ÉCHOGRAPHIE

Thierry POURCHEZ, Chirurgien, BÉTHUNE

Véronique TARABAY, Médecin vasculaire, BOULOGNE-SUR-MER

En présence de patients de la région Hauts de France

■ 10H00 - 10H30 ATELIER DÉMONSTRATION

BERNAS MEDICAL

Abords vasculaires : Innovations

Fixation des cathéters de fistule 10mn

Fixation des voies centrales 10mn

Cathéters de fistule sécurisés 10mn



Mercredi 24 mai 2023

📍 AUDITORIUM MAURICE RAVEL - NIVEAU 0

■ 10H30 - 12H00 QUAND L'IMPACT ÉCOLOGIQUE RÉSONNE EN NÉPHROLOGIE

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges - Dominique SCHMITT, Strasbourg

10h30 La prise en charge du tabagisme chez les patients insuffisants rénaux

Ludivine POLLAERT, Infirmière, Néphrologie, Dialyse, Transplantation, CHU de CAEN

10h45 Le tabagisme chez les dialysés : la complexité d'une prévention qui ne fait pas toujours un tabac !

Valérie RIO, IPA, Santelys, LOOS

11h00 En route pour une dialyse plus verte, évaluer son bilan carbone pour mettre en place un plan d'actions éclairé

Jocelyne REY, Cadre médico technique, ARTIC 42, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

11h15 Un bâtiment passif ? Soyons actifs

Claire BOUTIN, Juliette MURE, Infirmières, ARTIC 42, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

1^{er} prix des meilleurs résumés de communication

11h30 - 12h00 Séance de questions / réponses

■ 12H00 - 13H30 PAUSE DÉJEUNER

📍 SALLE SHAKESPEARE - NIVEAU 0



■ 13H30 - 15H00 SESSIONS ÉDUCATIVES

B BRAUN

Cathéter Diascan® Flex : Confort et sécurité pour tous

Karine BRAILLON, Infirmière, SAINT-MARCEL-LES-SAUZET

GSK

Prise en charge de l'anémie rénale : Regards croisés IPA et néphrologue

LKN MÉDICAL

Soin du cathéter d'hémodialyse : des recommandations aux pratiques variées

CSL VIFOR PHARMA

Comment évaluer la qualité de vie du patient dialysé ?

Focus sur le prurit et la douleur

B | BRAUN

GSK

LKN
medical

CSL Vifor

■ 15H00 - 15H30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 SALLE MOLIERE - NIVEAU 0



■ 15H00 - 16H00 ATELIER ABORD VASCULAIRE

Modérateur : Didier BORNICHE, Rouen

**EXAMEN CLINIQUE D'UNE FISTULE ARTÉRIOVEINEUSE
UTILISATION DE L'ÉCHOGRAPHIE**

Thierry POURCHEZ, Chirurgien, BÉTHUNE

Véronique TARABAY, Médecin vasculaire, BOULOGNE-SUR-MER

En présence de patients de la région Hauts de France

■ 15H00 - 15H30 ATELIER DÉMONSTRATION

BERNAS MEDICAL

Abords vasculaires : Innovations

Fixation des cathéters de fistule 10mn

Fixation des voies centrales 10mn

Cathéters de fistule sécurisés 10mn



📍 AUDITORIUM MAURICE RAVEL - NIVEAU 0

■ 15H30 - 18H15 TEMPS FORT : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

Modérateurs : Anne-Marie CADART, Rouen - Elodie MALFOY, Boulogne-sur-Mer

15h30 Impact d'un programme d'entraînement mixte perdialectique sur l'amélioration des complications artérielles périphériques des membres inférieurs, la condition physique et la qualité de vie des personnes âgées hémodialysées

Samia FHIMA, Infirmière, Centre de néphrologie Les Fleurs, OLLIOULES

15h45 Comment introduire l'activité physique en séance et maintenir la motivation des patients et des soignants dans le temps

Thaly FORMISANO & Ioanna MEINTANI, Diététiciennes-Nutritionnistes, Service des soins, ADH, HÉNIN-BEAUMONT

16h00 Présentation de la mise en place d'un programme APA en Hémodialyse

Kloé WARNAULT, Enseignant APA, Médecine physique et réadaptation, CH de BOULOGNE-SUR-MER

16h15 Intérêt de l'activité physique à tous les stades de la MRC

Docteur Alexia DELPIERRE, Néphrologue, CH de BOULOGNE-SUR-MER

16h30 Intérêt de l'activité physique pré et post greffe

Arnaud DEPUYDT, Patient greffé rénal avec donneur vivant, BOULOGNE-SUR-MER

16h45 Dialyse Péritoneale, Greffe et Exploit sportif

Professeur Bruno HURAUDE DE LIGNY, CAEN

17h00 Les bienfaits de l'activité physique pour les transplantés et dialysés

Olivier COUSTERE, greffé rénal, Président de Trans-Forme

17h15 Projection du Film Documentaire « Plus belle la nuit »

Fabrice HURÉ, Patient partenaire, DOMLOUP

17h45 - 18h15 Séance de questions / réponses

■ 18H30 - 19H30 Marche dans la ville du Touquet en faveur du don d'organe et de l'activité physique adaptée

Participez nombreux à cette marche organisée en collaboration avec Trans-Forme



Jeudi 25 mai 2023

08H30 - 10H00 ATELIERS

ATELIER I : PARCOURS PATIENT

Modérateurs : Joëlle MARIN, Marseille - Joëlle QUIRICI, Montélimar

08h30 Un parcours du combattant en maladie rénale chronique, pas si insurmontable que ça.
Retour d'expérience

Aurélien DEVILLERS, Infirmière coordinatrice, Néphrologie, CHU de REIMS

08h45 Dépistage de la fragilité chez les patients suivis pour une MRC stade 4-5

Marie-Cécile MULLER HARAUX, Infirmière, Néphrologie, CHU Henri Mondor, CRÉTEIL

09h00 Arrête l'arabistouille : l'insertion des patients dans une communication adaptée

Amline BOUCHET, Assistante Sociale, ADH, HÉNIN-BEAUMONT

09h15 Les rencontres «Dialyse pratique»

Angéline PENA PRADO, Directrice des soins, CHPM, MONACO

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

ATELIER II : INDICATEURS NUTRITIONNELS DES DIALYSÉS

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan - Marie-Line PEQUIGNOT, Sarlat

08h30 Impact de l'arrêt des collations suite à la pandémie de COVID 19 sur l'apport protidique des patients dialysés en centre lourd

Sandy DORSON, Infirmière, CHPM, MONACO

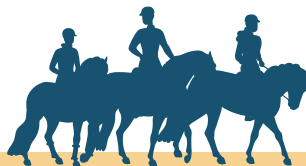
08h50 La quête du poids sec et de l'ultrafiltration juste en hémodialyse : place de l'impédancemétrie à répétition

Laurie GLADIEUX, IPA, Santelys, LOOS

09h10 Au menu de demain : financement de portage de repas pour les patients dialysés

Sébastien PORTERET, Assistant Social, Célia MARIN, Léa STINZY, Diététiciennes, AURAL, LYON

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses



ATELIER III : ABORDS VASCULAIRES

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges - Isabelle RECHATIN, Grenoble

08h30 Un imagier au service de la surveillance des cathéters veineux centraux d'hémodialyse

Flora DASTIN, Infirmière, Néphrologie/Hémodialyse, HEGP, PARIS

08h45 Protocole de standardisation des ponctions des fistules Artério-Veineuses en hémodialyse

Sandra FLAHAT, IPA, ANIDER, LE PETIT-QUEVILLY

09h00 Désinsertion d'aiguille (DA) entre gravité et prévention. Recommandations et rôle du binôme IDE - AS

Françoise CHAVOUTIER, Infirmière, Abdelhamid ABASSI, Néphrologue, Néphrologie Pôle TIRC, Hôpitaux de SAINT-AURICE

09h15 Utilisation des pansements hémostatiques et son impact sur la surveillance de la FAV

Carine DANIERE, Éric POZIN, Infirmiers, Hémodialyse, CH de ROANNE

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

ATELIER IV : TRANSPLANTATION

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris - Claire FALCOU, Rouen

08h30 Suivi éducatif du patient transplanté rénal

Margaux FRANQUEVILLE, Infirmière, Soins intensifs Néphrologie et Transplantation rénale, CHU d'AMIENS

08h45 Greffe à partir de donneurs vivants : comment faire mieux et plus ?

Émilie KARCZEWSKI, Infirmière, CHU de REIMS

09h00 La transition des adolescents jeunes adultes de la pédiatrie au monde des adultes

Audrey KLEIN-DESMARQUETS, IPA, Néphrologie/Transplantation, Nouvel Hôpital Civil de STRASBOURG

09h15 Prise en charge du diabète post transplantation

Julie RODRIGUE, IPA post transplantation rénale, Néphrologie/Transplantation, CHU Henri Mondor, CRÉTEIL

2^{ème} prix des meilleurs résumés de communication

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

10H00 - 10H30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 SALLE MOLIERE - NIVEAU 0



10H00 - 10H30 ATELIERS DÉMONSTRATION

FRESENIUS MEDICAL CARE

L'hémodialyse à domicile en toute simplicité



NIPRO

L'art du dialyseur



Jeudi 25 mai 2023

■ 10H00 - 10H30 DISCUSSION DES POSTERS

📍 SALLE MOLIÈRE - NIVEAU 0

Modérateur : Belina GUILLAUME, Niort - Dominique SCHMITT, Strasbourg

La dialyse au citrate en soins intensifs néphrologiques

Élisa NAVAMUEL GONZALEZ, Infirmière, SINRA, Hôpital Tenon, PARIS

Evaluation de la douleur à la ponction de la fistule artério veineuse en hémodialyse

Neji GHAZOUANI, Infirmier Major de la santé, MONASTIR

Organisons nos séances de dialyse en vacances

Delphine LEROY, Infirmière, Centre de dialyse du Lensois, LENS



📍 AUDITORIUM MAURICE RAVEL - NIVEAU 0

■ 10H30 - 12H00 LES NOUVEAUX CHAMPS DE COMPÉTENCE

Modérateurs : Didier BORNICHE, Rouen - Céline MEIDINGER, Strasbourg

10h30 Accompagnement des parcours de professionnalisation des novices en néphrologie : plus-value de l'IPA ?

Amélie DEGUINE, IPA, Néphrobois, LILLE

10h50 Quelle place pour les infirmiers de néphrologie, dialyse, transplantation ?

Sonia GUILLOUET, Cadre de santé en Néphrologie, PhD, CHU de CAEN - Maître de conférence Universitaire associée, PFRS Université de CAEN

11h10 Protocole de coopération : consultation, décision et prescription de vaccination pour les usagers par un infirmier en lieu et place d'un médecin

Delphine POLARD, Mathilde BOUSSES, Charline PROUST, Infirmières, Hémodialyse chronique, CHRU Bretonneau, TOURS

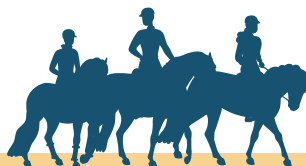
3^{ème} prix des meilleurs résumés de communication

11h30 - 12h00 Séance de questions / réponses

■ 12H00 - 12H15 PRÉSENTATION DES SESSIONS NATIONALES 2024

■ 12H15 - 13H30 PAUSE DÉJEUNER

📍 SALLE SHAKESPEARE - NIVEAU 0



■ 13H30 - 15H00 SESSIONS ÉDUCATIVES

BROTHIER

Risques hémorragiques chez les patients hémodialysés :

Place du Coalgan et de l'Algostéril

Président : M. Didier Borniche, Président de l'AFIDTN, Rouen

Modérateur : Dr Frank Le Roy, Néphrologue, Rouen

LABORATOIRES
BROTHIER

FRESENIUS MEDICAL CARE

Individualisation de la prise en charge en dialyse

**FRESENIUS
MEDICAL CARE**

HEMOTECH

Évaluation de l'abord vasculaire à l'aide du générateur Nikkiso DBB-EXA

HEMOTECH
Pollet Medical Group

PHYSIDIA

Nouveautés en hémodialyse fréquente à domicile :

- Nouveautés en HDDQ dans la prise en charge du patient et de son parcours de soin

Présentateur : Mme Sabrina Barbot, IPA de l'association AURA Paris

- Les investigations cliniques de Physidia en hémodialyse fréquente à domicile

Présentateur : Dr. Michel Thomas, Directeur médical de Physidia

Physidia
REGENERATE YOUR LIFE

■ 15H00 - 15H30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 SALLE MOLIÈRE - NIVEAU 0



■ 15H00 - 15H30 ATELIERS DÉMONSTRATION

FRESENIUS MEDICAL CARE

Advanced Access Management : conçu pour l'optimisation de la gestion de la qualité de l'abord vasculaire

**FRESENIUS
MEDICAL CARE**

NIPRO

Rétrocontrôle de la volémie : une dialyse tout en douceur

NIPRO
MEDICAL EUROPE

■ 15H00 - 15H30 DISCUSSION DES POSTERS

📍 SALLE MOLIÈRE - NIVEAU 0

Modérateur : Dominique ASSOGBA, Paris - Isabelle RECHATIN, Grenoble

Gestion des risques et partage d'expérience

Florence DEMONCHY, Responsable qualité et gestion des risques, ADH, HÉNIN-BEAUMONT

L'image du corps chez des patients en dialyse péritonéale

Lucine HERREN-PRENEZ, Étudiante en Master 2 de psychologie clinique, Néphrologie, CHU Jean Minjoz, BESANÇON

Prise en charge des plaies sévères de Calciphilaxis par les IDE de SSR néphrologique :

A propos d'un cas

Véronique LAMBERT, Betty LAURENDOT, Infirmières, Néphrologie Pôle TIRC, Hôpitaux de SAINT-MAURICE



Jeudi 25 mai 2023

■ 15H30 - 17H00 ATELIERS

ATELIER V : HÉMODIALYSE QUOTIDIENNE

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges - Belina GUILLAUME, Niort

15h30 Premières utilisations du système Pureflow® en France : retour d'expérience

Inès HAUCHARD, Directrice Régionale des Soins, ANIDER, LE PETIT-QUEVILLY

15h45 Hémodialyse quotidienne à domicile (HDD) avec dispositif de préparation du dialysat à domicile (Pure Flow™ SL) : retour d'expérience de l'unité NephroCare Villejuif

Hadia HEBIBI, Néphrologue, Néphrologie, NéphroCare, VILLEJUIF

16h00 Intérêts de l'hémodialyse quotidienne en centre sur la qualité de vie des patients

Séverine ROUMAUD, Infirmière, Hémodialyse, CH de VICHY

16h15 Le burn out en HDQ

Patricia LABADIE, Infirmière, Hémodialyse, Hôpital Tenon, PARIS

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses

ATELIER VI : SOIGNANT / SOIGNÉ, VIVRE ENSEMBLE

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan - Isabelle RECHATIN, Grenoble

15h30 Résonances de la chronicité sur le vécu et la pratique des soignants en hémodialyse

Marianne CHAPOTTE, Psychologue, Hémodialyse, ADH, HÉNIN-BEAUMONT

15h45 Café Néphro

Caroline ALPHONSE, Cadre de santé, Néphrologie/Transplantation, CHU Henri Mondor, CRÉTEIL

16h00 Gestion des incivilités et de la violence en hémodialyse, un enjeu majeur

Karima NAJIB, Cadre de santé, Hémodialyse, Polyclinique Bordeaux Rive Droite, LORMONT

16h15 Les vacances des dialysés : rôle de l'infirmière référente

Sabine WIBIN, Infirmière, Dialyse, Clinique Saint Pierre, OTTIGNIES

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses



ATELIER VII : PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DE L'ANXIÉTÉ

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris - Joëlle QUIRICI, Montélimar

15h30 Les thérapies non médicamenteuses en soins intensifs néphrologiques

Marine LAINEZ, Infirmière, SINRA, Hôpital Tenon, PARIS

15h50 L'aromathérapie en dialyse, parlons-en...

Sabah BENBOUZIANE, Préparatrice, Pharmacien, ADH, HÉNIN-BEAUMONT

16h10 La technologie au service de la relaxation des patients hémodialysés : comparaison entre la relaxation et la relaxation par réalité virtuelle

Léa PULIN, Marie LE BOUTER, Infirmières, Néphrologie/Dialyse, Hôpital Tenon, PARIS

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses

ATELIER VIII : L'INFIRMIÈRE AU SERVICE DU PATIENT

Modérateurs : Marie-Line PEQUIGNOT, Sarlat - Dominique SCHMITT, Strasbourg

15h30 Étude des préférences des patients dans le choix du traitement par dialyse

Sonia GUILLOUET, Cadre de santé en Néphrologie, PhD, CHU de CAEN - Maître de conférence Universitaire associée, PFRS Université de CAEN

15h45 La négociation au cœur du parcours patient

Jean-François BONNE, Néphrologue, Centre d'hémodialyse, BOIS-BERNARD

16h00 Le suivi des complications de l'insuffisance rénale par l'IPA en UDM et en AD

Amélie PERROT, IPA, Santelys BFC, BESANÇON

16h15 IPA et prise en charge de la MRC stade 5 en néphrologie, un début de réponse ?

Claire POKKER, IPA, Néphrobois, LILLE

16h30 - 17h00 Séance de questions / réponses



Vendredi 26 mai 2023

📍 AUDITORIUM MAURICE RAVEL - NIVEAU 0

■ 08H30 - 10H00 ÉTHIQUE

Modérateurs : Sonia GUILLOUET, Caen - Joëlle QUIRICI, Montélimar

08h30 Dédramatiser l'information sur les directives anticipées : quand parler de la fin de vie ?

Laura CHARROIN, Infirmière, CALYDIAL, VIENNE

08h45 L'éthique pratique en Néphrologie

Laurène DUPONT, Cadre de santé, Soins intensifs Néphrologie, Hôpital Maison Blanche, REIMS

09h00 Parler des directives anticipées auprès des patients en dialyse

Amélia AUBRY, Psychologue, AURAL, HAGUENAU

09h15 Anticipation des soins avec un jeu de conversation : une étude de faisabilité et d'acceptabilité

Pascale LEFUEL, Infirmière spécialiste clinique, Hôpitaux Universitaires de GENÈVE

09h30 - 10h00 Séance de questions / réponses

■ 10H00 - 10H30 PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

📍 SALLE MOLIÈRE - NIVEAU 0

■ 10H00 - 10H30 ATELIERS DÉMONSTRATION

FRESENIUS MEDICAL CARE

L'hémodialyse à domicile en toute simplicité

NIPRO

Centralisation d'acide : Comment allier réduction de l'impact écologique et réduction de la charge de travail ?



■ 10H30 - 12H00 TRAITEMENT CONSERVATEUR EN NÉPHROLOGIE

Modérateurs : Didier BORNICHE, Rouen - Céline MEIDINGER, Strasbourg

10h30 Étude des trajectoires de soins des patients insuffisants rénaux chroniques au stade du traitement conservateur

Élodie LAURENT, IPA, Néphrologie, CH Yves Le Foll, SAINT-BRIEUC

10h50 L'influence de l'IPA sur la néphroprotection des patients IRC stades 4-5

Johanna GORCHON, IPA, Dialyse, Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, BORDEAUX

11h10 Le traitement conservateur de l'insuffisance rénale : état des lieux et barrières à son initiation

Anne BOURNEIRAS, IPA, parcours MRC Néphrologie, Hôpital Maison Blanche, REIMS

11h30 - 12h00 Séance de questions / réponses

■ 12H00 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES SESSIONS

■ 12H15 - 13H30 PAUSE DÉJEUNER

📍 SALLE SHAKESPEARE - NIVEAU 0



BULLETIN D'INSCRIPTION

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement

Le Touquet, du 24 au 26 Mai 2023

À retourner dûment rempli

par courriel contact@afidtn.com

par fax 02 35 59 86 25

ou inscription en ligne www.afidtn.com

(paiement sécurisé)

Renseignements 02 35 59 87 52

STAGIAIRE 1

Nom/Prénom :	
Fonction :	Service :
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	Ville :
Email* :	
Portable* :	

STAGIAIRE 2

Nom/Prénom :	
Fonction :	Service :
Adresse professionnelle :	
Code Postal :	Ville :
Email* :	
Portable* :	

EMPLOYEUR

Raison sociale :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Nom, prénom et email du Cadre de santé du/des stagiaire(s) :	
Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription :	
Fonction :	Service :
Email* :	
Tél. :	Fax :
Complétez ci-dessous si ADRESSE DIFFÉRENTE :	
☐ Convention** ou contrat :	
☐ Facturation :	
☐ Facturation sur Chorus Pro :	
Siret :	
Code Service : N°Engagement :	

* Obligatoire pour la gestion des inscriptions.

**Si vous mentionnez votre organisme collecteur, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

Organisme de formation certifié ISO 9001 et QUALIOPI, ODPC 2960 - Datadock 0014937 - SIRET 344 352 059 00051 - NAF 8559 A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°237 600 748 76 auprès du Préfet de la Région Normandie

INSCRIPTION

Action de formation : 44^{èmes} Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement
Dates : Du 24 au 26 mai 2023
Lieu : Le Touquet
Droits d'inscription :
Jusqu'au 24/04/2023
☐ Adhérent AFIDTN : 790€ ☐ Non Adhérent : 910€
À partir du 25/04/23
☐ Adhérent AFIDTN : 890€ ☐ Non Adhérent : 996€
Prise en charge par l'employeur : ☐ Oui ☐ Non
☐ Facturation à l'issue de la formation (uniquement si prise en charge par un organisme)
☐ Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de :
☐ Virement Le _ _ / _ _ / _ _
N° convention obligatoire sur l'ordre de virement

Compte Société Générale
N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - Code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367
BIC : SOGEFRPP

Règlement par carte bancaire sécurisé si inscription en ligne : www.afidtn.com

AGRÈMENT KLM AIR FRANCE

N° agrément Air France : **39472AF**

Valable du 17 mai au 2 juin 2023 - Aéroport : Paris

Retrouvez le lien de réservation sur notre site

www.afidtn.com

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente et du règlement intérieur détaillés ci-contre.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. INSCRIPTIONS

1.1 Délai d'accès

Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de l'ouverture de la formation.

1.2 Enregistrement des inscriptions

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande (si formation complète, défaut de règlement des prestations commandées...).

Toute inscription entraîne l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

• 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.

• 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.

• 100% du coût de la prestation pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de report non annulable sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévu par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 – arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un organisme collecteur : S'il ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 14 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défaut de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441.6 §3 du code du commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011). Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT OU ANNULATION D'UNE FORMATION

6.1 Annulation totale d'une formation

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait ou les reporter sur une autre formation identique selon le souhait du client.

6.2 Annulation partielle d'une formation

En cas de réalisation partielle de la prestation de formation par l'organisme de formation, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturée au titre de la formation continue.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme.

De rentrer avec une bicyclette ou une trottinette et de mettre en charge la batterie de ces moyens de locomotion dans les locaux de l'organisme.

D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.

De manger dans les salles de cours.

D'utiliser les téléphones portables durant les sessions.

De fumer ou vapoter dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte du lieu où se déroule la formation.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 – Hygiène, sécurité et accessibilité

• Article 3-1_Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

• Article 3-2_Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

• Article 3-3_Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles définies par le formateur. Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

• Article 3-4_Accident

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et le lieu de vie/ de son domicile / de son travail, avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de l'employeur.

ARTICLE 4 – Assiduité du stagiaire en formation

• Article 4-1_Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

• Article 4-2_Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

• Article 4-3_Formulaire attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. Cette attestation peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

Avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

ARTICLE 7 – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Fait à Bihorel le 24/09/2004, Mis à jour le 24/10/2022

Didier Borniche, Président de l'AFIDTN

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire au plus tard avant son inscription définitive et avant tout

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIERS ET SESSIONS ÉDUCATIVES

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement

Le Touquet, du 24 au 26 Mai 2023

À retourner dûment rempli

par courriel contact@afidtn.com

par fax 02 35 59 86 25

ou inscription en ligne www.afidtn.com

Renseignements 02 35 59 87 52

PARTICIPANT

Mme

Mr

Nom/Prénom *

Tél

Portable :

E-mail*

:

Fonction :

Service :

* Obligation pour la gestion de l'inscription

ATELIERS ABORD VASCULAIRE DU MERCREDI - Je souhaite participer à

Atelier Examen clinique d'une Fistule Artérioveineuse de 10h00 à 11h00

Atelier Examen clinique d'une Fistule Artérioveineuse de 15h00 à 16h00

(1 seul choix possible)

ATELIERS DÉMONSTRATION DU MERCREDI - Je souhaite participer à

BERNAS MEDICAL – Abords Vasculaires : Innovations de 10h00 à 10h30

BERNAS MEDICAL – Abords Vasculaires : Innovations de 15h00 à 15h30

(1 seul choix possible)

SESSIONS ÉDUCATIVES DU MERCREDI DE 13H30 À 15H00 - Je souhaite participer à

B BRAUN – Cathéter Diascan® Flex : Confort et sécurité pour tous

GSK – Prise en charge de l'anémie rénale : Regards croisés IPA et néphrologue

LKN MEDICAL – Soins du cathéter d'hémodialyse, des recommandations aux pratiques variées

CSL VIFOR PHARMA – Comment évaluer la qualité de vie du patient dialysé ? Focus sur le prurit et la douleur

(1 seul choix possible)

ATELIERS DU JEUDI DE 08H30 À 10H00 - Je souhaite participer à

Atelier I – Parcours patient

Atelier II – Indicateurs nutritionnels des dialysés

Atelier III – Abords Vasculaires

Atelier IV – Transplantation

(1 seul choix possible)

ATELIERS DÉMONSTRATION DU JEUDI DE 10H00 À 10H30 - Je souhaite participer à

FRESENIUS MEDICAL CARE – L'hémodialyse à domicile en toute simplicité

NIPRO – L'art du dialyseur

(1 seul choix possible)

SESSIONS ÉDUCATIVES DU JEUDI DE 13H30 À 15H00 - Je souhaite participer à

BROTHER – Risques hémorragiques chez les patients hémodialysés : Place du Coalgan et de l'Algostéril

FRESENIUS MEDICAL CARE – Individualisation de la prise en charge en dialyse

HEMOTECH – Évaluation de l'abord vasculaire à l'aide du générateur Nikkiso DBB-EXA

PHYSIDIA – Nouveautés en hémodialyse fréquente à domicile

(1 seul choix possible)

ATELIERS DÉMONSTRATION DU JEUDI DE 15H00 À 15H30 - Je souhaite participer à

FRESENIUS MEDICAL CARE – Advanced Access Management : conçu pour l'optimisation de la gestion de la qualité de l'abord vasculaire

NIPRO – Rétrocontrôle de la volémie : Une dialyse tout en douceur

(1 seul choix possible)

ATELIERS DU JEUDI DE 15H30 À 17H00 - Je souhaite participer à

Atelier V – Hémodialyse Quotidienne

Atelier VI – Soignant / soigné, vivre ensemble

Atelier VII – Prise en charge non médicamenteuse de l'anxiété

Atelier VIII – L'infirmière au service du patient

(1 seul choix possible)

ATELIERS DÉMONSTRATION DU VENDREDI DE 10H00 À 10H30 - Je souhaite participer à

FRESENIUS MEDICAL CARE – L'hémodialyse à domicile en toute simplicité

NIPRO – Centralisation d'acide : Comment allier réduction de l'impact écologique et réduction de la charge de travail ?

(1 seul choix possible)

Le nombre de places étant limité, les demandes d'inscription seront traitées par ordre d'arrivée.

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neuchâtel - 76420 BIHOREL.

Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie Organisme de formation certifié ISO 9001et QUALIOPi, ODPC 2960 - DATADOCK 0014937 - SIRET 344 352 059 00051 - NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 237 600 78 76 auprès du Préfet de la région Normandie

21

COUPON DE RÉSERVATION DES DÉJEUNERS

Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement

Le Touquet, du 24 au 26 Mai 2023

L'AFIDTN sélectionne un traiteur de qualité et vous propose des déjeuners assis, comprenant une entrée, un plat, un dessert, eau et café.

À retourner dûment rempli
avant le 25 avril 2023
par courriel contact@afidtn.com
par fax 02 35 59 86 25
ou réservation en ligne www.afidtn.com
(paiement sécurisé)
Renseignements 02 35 59 87 52

☐ Mme ☐ Mr Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Tél Portable* : E-mail* :

Nom, prénom et email du Cadre de santé du stagiaire :

Fonction : Service :

Prise en charge par le stagiaire : ☐ Oui ☐ Non (Organismes de prise en charge ci-dessous à compléter obligatoirement)

*Obligatoire pour la gestion des réservations des déjeuners.

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE

(Service de Formation Continue, Laboratoires, OPCO*, Associations...)

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Nom et Prénom du Responsable du suivi de l'inscription :

Fonction : Service :

Tél : Email :

☐ Accepte de prendre en charge les déjeuners de :

1. Si vous mentionnez votre organisme collecteur, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

COÛTS DES DÉJEUNERS ET RÈGLEMENT

Je souhaite réserver :

- ☐ Le déjeuner du mercredi 24 mai 2023 : 25€TTC (ou 15€TTC pour toute personne s'acquittant de droits d'inscription)
- ☐ Le déjeuner du jeudi 25 mai 2023 : 25€TTC (ou 15€TTC pour toute personne s'acquittant de droits d'inscription)
- ☐ Le déjeuner du vendredi 26 mai 2023 : 25€TTC (ou 15€TTC pour toute personne s'acquittant de droits d'inscription)

Si vous suivez un régime alimentaire particulier, vous avez la possibilité de commander l'un des repas spécifiques suivants :

- ☐ Un repas Végétarien ☐ Un repas Sans Gluten

☐ Je ne souhaite pas réserver de déjeuners

☐ Facturation à l'issue de la formation

(Uniquement si prise en charge par un organisme)

☐ Chèque à l'ordre de l'AFIDTN d'un montant de _____

☐ Virement en date du _____

Nom du participant obligatoire sur l'ordre de virement.

Compte Société Générale
N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003
Code guichet : 01787
TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367
BIC : SOGEFRPP

CACHET, DATE ET SIGNATURE

Le nombre de places étant limité, les demandes de réservation des déjeuners seront traitées par ordre d'arrivée.

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, feront l'objet d'un traitement informatisé pour la bonne exécution de nos services et de nos obligations légales.
Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de retrait. Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal à l'AFIDTN - Le Blanc Logis - 216 route de Neufchâtel - 76420 BIHOREL.

B | BRAUN
SHARING EXPERTISE

Pour plus d'informations,
rejoignez-nous sur notre Workshop !

Nouveau cathéter : Diacan Flex



Diacan Flex : cathéter veineux périphérique indiqué dans les traitements par épuration sanguine extracorporelle, à l'exception des traitements par épuration sanguine continue. DM de classe IIa. Certificat CE0123. Fabricant : B. Braun Avitum AG, Carl-Braun-Str. 1, 34212 Melsungen, Allemagne.

Le présent document, son contenu, et notamment les données institutionnelles, les informations, les marques et les logos qui y sont mentionnés sont la propriété exclusive de B. Braun. Toute représentation et/ou reproduction, partielle ou totale, de ce document et de son contenu, sans l'accord exprès et préalable de B. Braun, est strictement interdite et constitue une infraction aux droits de propriété intellectuelle de B. Braun. Lire attentivement les instructions figurant dans les notices et sur les étiquettes avant utilisation. Produits non pris en charge au titre de la Liste des produits et prestations remboursables (article L-165-1 du code de la sécurité sociale)

B. Braun Medical SAS

26 Rue Armengaud | 92210 Saint-Cloud | FRANCE

Tel. 01 41 10 53 00 | Fax 01 70 83 45 00 | www.bbraun.fr

Société par actions simplifiées au capital de 31 000 000€ |

RCS Nanterre 562050856



Ensemble, avoir une longueur d'avance

Près d'une personne sur 10* est atteinte d'une maladie rénale en France. Une partie d'entre elles souffre **d'anémie**, une complication qui peut réduire considérablement la qualité de vie et augmenter le risque de maladie cardiovasculaire, d'hospitalisation et de mortalité.

Chez GSK, nous nous engageons à une prise en charge de ces patients.

*Guide du parcours de soins – Maladie rénale chronique de l'adulte (MRC) ; Haute Autorité de Santé ; 2021

Nous unissons la science, la technologie et les talents pour devancer ensemble la maladie.